

Mission permanente de la France

auprès de l'Office des Nations unies à Genève
et des autres organisations internationales en Suisse

CG/nl/2020-0160506

La Mission Permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse présente ses compliments au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint les observations du Gouvernement de la République française sur la recevabilité de la communication n° 176-2020 présentée par M. Sergei Ziablitsev contre la France devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

La Mission Permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme les assurances de sa très haute considération./.



Genève, le 23 mars 2020

Haut-Commissariat aux droits de l'Homme
Palais des Nations
1211 GENEVE 10